



COMMUNIQUÉ
Paris, le 03/05/2022

30 KM/H À LYON : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » RÉVÈLE EN EXCLUSIVITÉ LES PREMIERS IMPACTS DE LA MESURE SUR LES VITESSES PRATIQUÉES.

Le 30 mars dernier, 84 % de la voirie lyonnaise passait à 30 km/h contre 50 auparavant, au grand dam de très nombreux usagers de la route ; un sondage mené à l'été 2021 révélait en effet que 72 % des automobilistes étaient opposés à la mesure de baisse généralisée de la vitesse en ville, pourtant mise en œuvre par de plus en plus de métropoles françaises (Paris, Grenoble, Lille, Nantes...).

« 40 millions d'automobilistes » dénonçait alors une mesure impopulaire et inefficace en termes d'amélioration de la qualité de l'air et de la sécurité routière.

Des faits qui se confirment d'ores et déjà, à peine plus d'un mois après l'entrée en vigueur des 30 km/h, au regard des éléments révélés par l'association ce mardi 3 mai 2022 : alors que la vitesse moyenne avant la mise en œuvre de la mesure était de 25,6 km/h, elle est désormais de 24,7 km/h. Il n'y a donc aucun impact significatif de la baisse de la limitation de vitesse sur les vitesses réellement pratiquées par les usagers. En revanche, la mesure pourrait avoir un impact violent sur le porte-monnaie des automobilistes...

Ces données ont été collectées grâce à la communauté Coyote – via les boîtiers embarqués dans les véhicules des automobilistes qui utilisent l'outil d'aide à la conduire communiquant – parcourant les routes lyonnaises.

« Les résultats de cette étude sont conformes avec ceux que l'on a pu observer dans les autres villes passées récemment à 30 km/h : aucun impact sur les vitesses pratiquées, donc pas d'impact sur la sécurité routière ou les émissions polluantes des véhicules. Et ce n'est pas très étonnant, puisque dans ces grandes agglomérations auparavant limitées à 50 km/h, les vitesses moyennes étaient déjà basses (et même inférieures à 30 km/h) en raison de la congestion routière. On a donc une nouvelle fois la preuve que l'abaissement généralisée de la vitesse est inutile, et même néfaste », analyse Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

« Car en réduisant la vitesse maximale autorisée à 30 km/h, on contraint en réalité tous les usagers à rouler constamment en-dessous de ce chiffre – ce qui tout simplement intenable avec nos véhicules actuels – et on place dans l'illégalité les automobilistes qui rouleraient à 31 ou 32 km/h, alors que l'on ne peut décemment pas dire qu'ils font montre d'un comportement dangereux ou irresponsable ! Mais quand on connaît le projet du maire (EELV) de Lyon d'installer pas moins d'une centaine de radars dans les rues de la Capitale des Gaules dans les prochains mois, on comprend que le seul but de la manœuvre est en réalité de pénaliser les automobilistes et de les dissuader de rouler dans la métropole », poursuit Daniel QUÉRO, dirigeant de l'association.



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com